

# Le Sel

**Plaie de notre fin de siècle, le chômage sévit aussi à la campagne.**

**Plus sévèrement peut-être : offres de travail plus rares,  
services sociaux plus lointains, déplacements plus difficiles.**

**Comme beaucoup d'autres associations, le Service Emploi du canton de Lorris (SEL)  
s'est mis au service des chômeurs.**

**L**E SERVICE EMPLOI du canton de Lorris (Loiret) regroupe une vingtaine d'adhérents. Parmi eux, six membres du bureau assurent au quotidien le fonctionnement de l'association.

L'agrément préfectoral comme association intermédiaire nous permet de proposer des missions <sup>(1)</sup> de travail auprès de particuliers, de collectivités ou d'artisans, d'agriculteurs, etc. Une secrétaire – employée en Contrat emploi-solidarité – aidée par un bénévole assure une permanence de trois demi-journées par semaine.

Les personnes sans emploi viennent s'inscrire et chercher des conseils sur les démarches à effectuer.

## **Des entretiens pour redonner la confiance en ses possibilités**

Les entretiens sont l'occasion d'échanges et offrent la possibilité d'approfondir un itinéraire professionnel pour repérer les compétences à mettre en œuvre.

Les personnes qui vivent douloureusement leurs difficultés professionnelles réduisent leur situation à des facteurs conjoncturels, ce qui les laisse sans ressort face à une fatalité externe. Ou bien encore elles s'abandonnent à une explication purement psychologique qui ne facilite pas l'accès à la réalité du travail.

Les personnes qui viennent aux permanences doivent trouver un lieu où leur parole ne vient pas s'enliser dans un langage convenu. Cela supposerait l'embauche d'un permanent formé au travail social et capable d'assurer le lien avec les services sociaux du canton. Notre mode de financement ne nous le permet pas actuellement.

## **Un service de prêt de cyclomoteurs**

### **DES EXEMPLES DE MISSIONS <sup>(1)</sup>**

- Jardinage.
- Couper, rentrer du bois de chauffage.
- Ménage.
- Repassage.
- Chargement de volailles.
- Travaux agricoles occasionnels.
- Garde-malade.
- Garde d'enfants.

Confrontés aux problèmes de déplacement de certains demandeurs d'emploi, nous avons mis en place, dès 1994, un service de prêt de cyclomoteurs. Un appel dans la presse a permis de réunir trois cyclomoteurs donnés par les habitants du canton. Remis en état et assurés, ils permettent à des personnes sans moyen de locomotion de donner suite à nos propositions de mission ou d'accéder à un emploi en attendant de pouvoir acquérir un véhicule.

Après deux ans d'activité, les résultats mettent en lumière la difficulté pour l'association de proposer des missions de travail aux personnes les plus en difficulté. Si les chômeurs de longue durée représentent plus du tiers de nos intervenants <sup>(2)</sup> réguliers, ils sont en revanche moins nombreux à accéder à un contrat ordinaire.

## LA NAISSANCE DU PROJET

L'idée a germé au cours des rencontres préparant la visite pastorale de notre évêque en 1991.

L'une des rencontres visait à analyser les réalités économiques et sociales du canton.

Le témoignage d'expériences déjà lancées sur les cantons voisins nous a poussés à organiser d'autres réunions pour passer de l'observation à l'initiative.

- Fin 1992, création de l'association SEL après une année d'enquête et de contacts, notamment avec les municipalités.

- Mars 1993, ouverture de la permanence d'accueil et embauche d'une secrétaire à quart-temps.

- Été 93, premiers contacts de travail avec des particuliers pour une dizaine de personnes (280 heures de travail).

Depuis, nous proposons chaque année environ 3 600 heures de travail pour 25 intervenants<sup>(2)</sup>.

## Les Jardins Solidaires de Lorris

Une partie du public, en particulier certains allocataires du RMI, reste à l'écart, n'étant pas en mesure de répondre aux offres de mission de l'association.

En conséquence, il a paru urgent de mettre en place des activités adaptées, permettant à ces personnes de retrouver la dignité d'un travail salarié utile et motivant, et par la même occasion de retrouver la confiance en soi nécessaire à un retour au milieu de travail ordinaire. C'est pourquoi nous avons créé une deuxième association : les Jardins Solidaires de Lorris.

Il s'agit d'une activité de jardinage, proposée à deux personnes en grandes difficultés, titulaires du RMI, sur un terrain prêté par la municipalité. Les légumes produits serviront à alimenter les Restos du cœur de Montargis. Dans un bourg rural comme Lorris, l'activité jardin tient une place importante et peut être une source de reconnaissance.

D'autres expériences d'insertion par l'économique, liées au travail de la terre, nous ont montré que les personnes éloignées depuis longtemps du monde du travail retrouvent dans ces activités l'envie d'apprendre et de progresser. Deux éléments nous semblent déterminants dans la réussite d'un tel projet :

- proposer à ces personnes de participer à une activité collective utile et reconnue ;
- assurer un encadrement technique de qualité, la qualité du résultat étant une source de motivation.

Nous espérons constituer rapidement une équipe de cinq salariés en CES, plus un animateur.

## Un prolongement logique de mon travail

De par mon métier de conseiller en formation professionnelle – Permanence

d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) de Montargis –, pour les jeunes sans qualification ou de jeunes qualifiés en attente du premier emploi, je suis confronté à une population de jeunes, en particulier ceux du rural, qui peuvent difficilement accéder aux dispositifs de formation existants.

Une initiative comme le SEL est un prolongement logique de mon travail.

## Participer à la qualité de vie en rural

C'est également pour moi le lieu où se concrétise mon souci de participer à la qualité de vie en milieu rural dans l'esprit des Mouvements d'action catholique et des Amis en communion des Frères et Sœurs des Campagnes, avec une attention particulière aux plus démunis.

**Daniel BONNEAU**  
**La Cour-Marigny (Loiret) ■**

- 
1. Les missions sont les tâches proposées à l'association par des particuliers ou des entreprises.
  2. Les intervenants sont les personnes à qui l'organisme fournit un travail.

### QUELQUES CHIFFRES

En 1995, nous avons reçu une centaine de personnes qui ont été inscrites et souvent orientées vers d'autres organismes (ANPE, PAIO, assistante sociale).

L'accès direct à l'emploi est recherché en priorité.

En 1995, cela a représenté :

- 1 contrat à durée déterminée,
- 2 embauches,
- 1 contrat emploi-solidarité.

L'aide proposée dépasse le cadre de l'emploi :

- suivi de jeunes en formation ou en CES,
- conseils pour des démarches administratives,
- dossiers Assedic,
- accès au logement.